[55v., 114.tif]

volume de papiers concernant les provinces Belgiques. Je trouvois ses yeux beaucoup mieux. Anton etoit chez lui. Sa Maj. me dit que le Conseil privé lui paroissoit bien inutile, que le Pce de Starhemberg avoit un bureau a part, et n'avoit jamais eté aux Consaux avant son arrivée, qu'il ne concluoit sur rien, qu'il vouloit conserver ce vieux President de la Chambre des Comptes presqu'aveugle, qu'il cherchoit a lui substituer Delplancq et a faire un passedroit a l'ancien Conseiller Baret, que les administrations des Provinces et les admaôns Municipales etoient tres couteuses, grand nombre de salariés et le bourgeois pauvre moyennant tous ces octrois des villes, que ces provinces n'etoient point réunies d'interet, qu'il avoit lui avec peine obtenu la liberté de la navigation sur les canaux. Puis nous raisonnames longtems a la cheminée sur son memoire, Sa Maj. parut sentir la force de mes objections, et la bonté du projet que je substitue au sien de réunir d'interets les provinces de l'Autriche Interieure, en egalisant l'impot territorial et supprimant les genes qui s'opposent a leur commerce reciproque. Je lui exposois les motifs allegués pour changer